

LES SERVICES AUX PUBLICS
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FILM

LA MÉDIATHÈQUE

*Ouvert du lundi au vendredi, sauf jours fériés,
de 10 heures à 19 heures*
Téléphone : 01.71.19.32.32
E-mail : cid@bifi.fr

L'ESPACE CHERCHEURS

*Ouvert du lundi au vendredi, sauf jours fériés,
de 13 heures à 18 heures*
Téléphone : 01.71.19.32.67
E-mail : archives@bifi.fr

L'ICONOTHÈQUE

*Ouvert du lundi au vendredi, sauf jours fériés,
de 13 heures à 18 heures*
Téléphone : 01.71.19.32.64
E-mail : icono@bifi.fr

LE CENTRE D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION

*Ouvert du lundi au vendredi, sauf jours fériés,
de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures*
Téléphone : 01.71.19.32.32
E-mail : cid@bifi.fr

LE RÉGISSEUR DES COLLECTIONS

E-mail : regisseur@bifi.fr

www.bifi.fr

GUIDES PRATIQUES
DISPONIBLES

LA MÉDIATHÈQUE

Consultation des collections et bases documentaires de la Bifi

L'ESPACE CHERCHEURS

Consultation des fonds d'archives

L'ICONOTHÈQUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FILM





L'ICONOTHÈQUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DU FILM

La mission principale de la BiFi est d'offrir des services et des produits documentaires sur le cinéma.

Située au niveau 4 de la médiathèque de libre accès, l'Iconothèque est ouverte à tout public. Fréquentée avant tout par les professionnels, elle donne accès, sur rendez-vous, au fonds iconographique de la BiFi.

01 | CONSTITUTION DU FONDS ICONOGRAPHIQUE

LE FONDS PHOTOGRAPHIQUE

500 000 photographies originales sur les films de 1895 à nos jours, les réalisateurs, les personnalités composent aujourd'hui ce fonds.

Les archives contenues dans les fonds peuvent être de différents types :

- **la photographie de plateau** : elle illustre très précisément le film, y compris des scènes éventuellement coupées au montage. La photographie de plateau ressemble de très près à ce qui est visible à l'écran ;
- **la photographie de tournage** : elle illustre le tournage d'un film. Des équipes techniques, des engins de tournage ou des acteurs au repos figurent sur l'image ;
- **la photographie de promotion** : il peut s'agir de portraits d'acteurs à l'attitude figée, en costume ou non, initialement prévus pour faire la promotion du film, de photographies avec des éléments de publicité associés à l'image, ou encore de la représentation d'une promotion publique avec une affiche ;
- **la photographie de repérage** : il s'agit de photographies prises généralement par l'assistant-réalisateur ou le décorateur permettant de repérer les lieux qui serviront de décor au tournage. À l'heure actuelle ce corpus couvre uniquement des films pour lesquels Pierre Guffroy a été décorateur ;
- **le photogramme** : l'image est prise directement sur la pellicule du film ;
- **la photographie de personnalités** : elle représente toute personnalité du cinéma (acteur, réalisateur, technicien...) dans la vie privée ou au cours de soirées ou de festivals ;
- **les photographies thématiques** : sont actuellement disponibles des photographies illustrant des studios essentiellement français ou américains ;

– les **photographies de précinéma** : le précinéma couvre la période où sont apparues des inventions liées à la reproduction du mouvement, avant l'invention des frères Lumière en 1895. On trouve dans ce corpus des photographies d'inventeurs tels Étienne-Jules Marey, Eadweard Muybridge, Jules Janssen, Émile Reynaud, etc.

Les photographies se présentent sous différents supports : tirage papier, transparent, planche contact (planche comprenant plusieurs photographies à la suite).

29 000 documents ont été numérisés et sont consultables sur les écrans informatiques de la Médiathèque. Il s'agit de photographies pour lesquelles la BiFi a négocié les droits ou des photographies tombées dans le domaine public.

LE FONDS D'AFFICHES ET DE DESSINS

L'ensemble de ces documents est numérisé (18 000 pour les affiches et 10 500 pour les dessins) et consultable sur écran informatique.

Ce corpus comprend des affiches, des story-boards, des maquettes d'affiches, de décors, de costumes et des plans d'architecte.

L'art de l'affiche est très bien représenté à travers des documents recouvrant l'ensemble de la production cinématographique de 1895 à nos jours sur l'ensemble des pays de production. On y retrouve des affiches de films, mais aussi de festivals, de manifestations et quelques affiches du précinéma. Certains films disposent de plusieurs affiches reflétant ainsi des versions de nationalités et d'époques variées.

Le corpus des dessins couvre une production essentiellement française, mais aussi allemande, américaine ou britannique.

02 | UTILISER LES SERVICES DE L'ICONOTHÈQUE

RECHERCHER UN DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE À L'AIDE DU CATALOGUE

À la fois base de données documentaires et catalogue des collections, *Ciné-sources*, accessible sur les postes informatiques de la Médiathèque et sur le site Internet¹ permet de faire des recherches transversales sur l'ensemble des collections de la Médiathèque de libre accès, des archives et de l'Iconothèque.

Pour rechercher des documents iconographiques (photographies, affiches, maquettes de décors ou de costumes), **il est possible d'utiliser trois clés de recherche** :

Titre de film

Dans *Ciné-sources*, tous les documents sont indexés à un titre de film. La recherche par titre de film permet de retrouver les documents iconographiques ayant trait au film étudié.

Nom de personne

La recherche par nom de personne permet de rechercher des documents iconographiques qui ont pour sujet ou pour auteur tout professionnel du cinéma : réalisateur, acteur, décorateur, affichiste, photographe, critique...

La recherche thématique

Les iconographes du service peuvent effectuer sous certaines conditions des recherches thématiques à distance, sur devis.

Pour plus de renseignements, contacter le service (cf. coordonnées ci-après).

¹ www.bifi.fr

CONSULTER UN DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE

L'Iconothèque est ouverte du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 13 heures à 18 heures.

L'accès à l'Iconothèque est subordonné à la prise préalable d'un rendez-vous et à l'acquiescement d'un droit d'entrée à l'Accueil-Billetterie de la médiathèque (niveau 2 haut).

■ LES PHOTOGRAPHIES SUR SUPPORT PAPIER OU TRANSPARENT

La consultation se fait uniquement sur rendez-vous, soit auprès des iconographes, soit :

- par téléphone : 01.71.19.32.64 ;
- par fax : 01.71.19.32.58 ;
- par courriel : icono@bifi.fr

Les photographies doivent être réservées au moins 48 heures à l'avance.

Lors de la prise de rendez-vous, le visiteur doit indiquer l'objet de sa recherche, afin de permettre la préparation de sa consultation : titre du film, nom du réalisateur, type de photographies (plateau, tournage...).

Par mesure de sécurité :

- seul l'usage du crayon est autorisé ;
- l'usage des gants est obligatoire ;
- la nourriture et la boisson sont prohibées.

Les vols et dégradations peuvent faire l'objet de poursuites sur la base des articles 254 et 257 du code pénal.

■ LES DOCUMENTS NUMÉRISÉS

Tout comme l'ensemble des postes informatiques de la Médiathèque, ceux de l'Iconothèque permettent de visualiser les affiches et maquettes de décors ou de costumes et des photographies numérisées. Certains documents dont les droits ont été négociés par la BiFi sont par ailleurs consultables sous certaines conditions sur le site de la BiFi².

² cf. L'Iconothèque en ligne, p. 10

La commande de reproduction de ces documents est subordonnée à un rendez-vous auprès du service soit :

- par téléphone : 01.71.19.32.64 ;
- par fax : 01.71.19.32.58 ;
- par courriel : icono@bifi.fr

FAIRE REPRODUIRE UN DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE

Au vu de la fragilité des documents les photocopies ne sont pas autorisées.

■ OBTENIR UNE IMPRESSION NUMÉRIQUE

Elle concerne les documents numérisés (affiches, dessins, photographies).

Tout comme l'ensemble des postes de la Médiathèque, les deux postes de consultation de l'Iconothèque sont équipés d'un système qui permet de sélectionner les documents numériques repérés dans *Ciné-sources*, de les transférer dans un panier virtuel et d'en obtenir une impression (en noir et blanc, sur papier portant la mention « Reproduction interdite »).

Le retrait de ces impressions se fait à l'Accueil-Billetterie, au niveau 2 haut de la Médiathèque.

Quatre forfaits sont proposés à des tarifs dégressifs :

- | | |
|---------------------------|------|
| - forfait 5 impressions | 2 € |
| - forfait 10 impressions | 3 € |
| - forfait 50 impressions | 10 € |
| - forfait 100 impressions | 15 € |

Après l'achat du premier forfait incluant la carte, les lecteurs pourront la faire recharger et bénéficier d'une réduction supplémentaire :

- | | |
|----------------------------|--------|
| - recharge 5 impressions | 1,50 € |
| - recharge 10 impressions | 2,50 € |
| - recharge 50 impressions | 9 € |
| - recharge 100 impressions | 13 € |

Il est rappelé que les reproductions sont réservées à un usage privé, à l'exclusion de toute diffusion publique ou commerciale.

■ OBTENIR UNE REPRODUCTION ARGENTIQUE

Elle concerne l'ensemble des photographies, ainsi que les affiches et les maquettes de décors ou de costumes numérisées.

La possibilité de consulter sur place n'entraîne pas automatiquement une autorisation de reproduction, quel qu'en soit le procédé.

Procédure

L'utilisateur qui désire obtenir une reproduction (affiches, dessins, photographies) doit signer un devis portant sur des frais de gestion et de laboratoire, ainsi qu'une décharge de droits (la BiFi n'étant pas propriétaire des droits d'exploitation des documents qu'elle met à disposition).

Les reproductions sont délivrées sous 48 heures.

Le devis est payable à la commande pour les particuliers.

Tarifs

Les tarifs des reproductions sont disponibles à l'Iconothèque.

Ils comprennent :

- de manière automatique :
 - les frais de laboratoire, qui correspondent aux tarifs de reproduction (tirage ou copie) ;
 - les frais de gestion, qui correspondent à l'ouverture du dossier et à la recherche des documents ;
- de manière optionnelle :
 - les frais de recherche, qui correspondent à la recherche thématique réalisée par les iconographes de la BiFi.

■ OBTENIR UN FICHER NUMÉRIQUE

L'obtention de fichiers numériques est possible pour les photographies ainsi que pour les affiches et les maquettes de décors ou de costumes numérisées.

Les tarifs et la procédure sont les mêmes que pour les reproductions argentiques.

03 | CINÉMAGE : L'ICONOTHÈQUE EN LIGNE

Un certain nombre de photographies ont été numérisées et sont consultables sur le site Intranet de la BiFi.

Des reproductions de certaines d'entre elles pourront être commandées uniquement par les professionnels, grâce à l'Iconothèque en ligne. Après avoir obtenu un numéro d'identifiant, les abonnés ont accès à un site dédié où ils peuvent consulter les photographies numérisées et grâce auquel ils peuvent commander des reproductions (argentiques ou numériques) et s'acquitter des frais.

Ce service n'exonère pas de l'obligation de signer une décharge de droits stipulant que toute utilisation est soumise à l'accord préalable des ayants droit.

Pour plus de renseignements, consulter le département de l'Iconothèque.

04 | UTILISER LES AUTRES SERVICES DE LA BIFI

LA MÉDIATHÈQUE DE LIBRE ACCÈS

La Médiathèque met à la disposition du public des collections d'ouvrages, de périodiques, de vidéos ou de DVD, de revues de presse sur les films, d'affiches et de maquettes de décors ou de costumes numérisées et visibles sur écran.

Pour en savoir plus sur les collections en accès libre :

- consulter le guide *Médiathèque* ;
- consulter le site Internet de la BiFi : www.bifi.fr, en cliquant sur *Ciné-sources*.

L'ESPACE CHERCHEURS

L'Espace chercheurs, situé au niveau 4 haut de la Médiathèque, permet de consulter sur rendez-vous plus de 15 000 dossiers d'archives répertoriés dans 73 fonds.

Pour en savoir plus :

- consulter le guide *Espace chercheurs* ;
- appeler au 01.71.19.32.67 ;
- envoyer un courriel à l'adresse suivante : archives@bifi.fr

CONTACTER LE CENTRE D'INFORMATION À DISTANCE

Le Centre d'Informations à Distance traite les demandes de renseignements sur le cinéma ou les collections adressées à la BiFi par des personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se déplacer.

Pour en savoir plus :

- consulter le guide *Médiathèque*.
- appeler au 01.71.19.32.32
- envoyer un courriel à l'adresse suivante : cid@bifi.fr

CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA BIFI / PRÉPARER SA RECHERCHE

Outre l'accès aux outils de recherche dans les collections de la Médiathèque³, de l'Icônothèque⁴ et de l'Espace chercheurs⁵, le site Internet de la BiFi propose un magazine et plusieurs sites thématiques.

Pour en savoir plus, consulter le site Internet de la BiFi : www.bifi.fr

³ Rubriques Ciné-sources et Bifi Expert

⁴ Rubrique Ciné-sources

⁵ Rubrique Bifi Expert

OBTENIR LE PRÊT DE DOCUMENTS POUR UNE EXPOSITION

Les affiches, les maquettes de décors ou de costumes ainsi que les archives sont régulièrement prêtées pour des expositions à des institutions françaises ou étrangères.

Pour en savoir plus :

- contacter le régisseur des collections au 01.71.19.32.24 ;
- envoyer un courriel à l'adresse suivante : regisseur@bifi.fr

06 | INFORMATIONS PRATIQUES

L'accès à l'Icônothèque se fait sur rendez-vous, 48 heures à l'avance auprès du département.

■ DROIT D'ACCÈS

Trois types de cartes permettent d'accéder à la Médiathèque de libre accès, ainsi qu'à l'Espace chercheurs et à l'Icônothèque.

Cartes journalières

Tarif unique : 3,50 €

Cartes d'abonnement

Tarif réduit (*étudiants, enseignants*) : carte trimestrielle 7,50 €, annuelle 15 €

Tarif normal : carte trimestrielle 15 €, annuelle 34 €

Libre pass (*uniquement en vente à la billetterie de la Cinémathèque Française*) : 10 € par mois, il donne un accès permanent à tous les services et activités de la Cinémathèque Française et de la Bibliothèque du film.

